



Direction de l'Urbanisme
Service de l'Action Foncière

2023 DU 25 Dénomination quai Valéry Giscard d'Estaing (7e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance des 15, 16 et 17 décembre 2020, vous avez émis le souhait de rendre hommage à Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République française, né à Coblenze (Allemagne) le 2 février 1926 et décédé à Authon (Loir-et-Cher) le 2 décembre 2020.

Il vous est aujourd'hui proposé de lui rendre hommage en attribuant son nom à une partie du quai Anatole-France et de la place Henry-de-Montherlant (7e).

Valéry Giscard d'Estaing a fortement marqué de son empreinte l'histoire de la France.

À 18 ans, il s'engage dans la Première Armée française (campagne 1944-1945) où il reçoit la Croix de guerre. Inspecteur des finances après sa réussite aux concours de l'École Polytechnique et de l'École Nationale d'Administration, député du Puy-de-Dôme à de nombreuses reprises entre 1956 et 2002, ministre des Finances sous les présidences du Général de Gaulle et de Georges Pompidou, maire de Chamalières (1967-1974), président du conseil régional d'Auvergne (1986-2004), député européen (1989-1993), il a occupé la fonction de président de la République de 1974 à 1981.

Durant son septennat, il a profondément modernisé le pays, grâce aux réformes qu'il a réalisées : abaissement de la majorité légale à 18 ans, libéralisation de la contraception, légalisation de l'interruption volontaire de grossesse, consentement mutuel du divorce, intégration des personnes handicapées dans la société, lancement des lignes de train à grande vitesse, élargissement de la saisine du Conseil constitutionnel, etc. Sa politique étrangère est marquée par le renforcement de la construction européenne (création du Conseil européen, élection du Parlement européen au suffrage universel direct, instauration de l'union monétaire, fondation de l'Agence spatiale européenne).

Il a aussi fortement contribué à l'évolution de Paris (création du nouveau statut de Paris et élection du Maire de Paris au suffrage universel, préservation du centre de Paris et arrêt du projet de voie express rive gauche, création de la Cité des sciences et de l'industrie, etc).

Valéry Giscard d'Estaing est enfin un homme de lettres. Auteur d'essais, de romans et de mémoires, il est élu à l'Académie française en 2003 au fauteuil de Léopold Sédar Senghor.

Plusieurs universités lui ont décerné un doctorat honoris causa. Titulaire de nombreuses décorations françaises et étrangères, il était notamment grand maître et grand-croix de la Légion d'honneur, grand maître et grand-croix de l'ordre national du Mérite, croix de guerre 1939-1945, grand-croix de l'ordre souverain de Malte, grand-croix de l'ordre du Mérite de la république fédérale d'Allemagne. Il reçoit en

2001 la médaille d'or de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, en 2003 le prix Charlemagne d'Aix-la-Chapelle, en 2006 le prix De Gaulle-Adenauer.

Paris a su honorer tous les Présidents décédés de la Ve République. Il convenait de trouver un lieu digne de la personne et de l'action de Valéry Giscard d'Estaing. Le quai de Seine longeant l'ancienne gare d'Orsay, que l'ancien Président avait décidé de préserver et de transformer en un musée des arts du XIXème siècle, semblait tout indiqué.

Cet hommage a été préparé en relation étroite avec la famille de l'ancien Président de la République. L'actuel Président de la République a également été consulté et a apporté un avis favorable sur la localisation. D'autres institutions intéressées à des titres divers par le présent projet ont également été consultées (Institut de France, Grande chancellerie de la Légion d'honneur, Caisse des Dépôts).

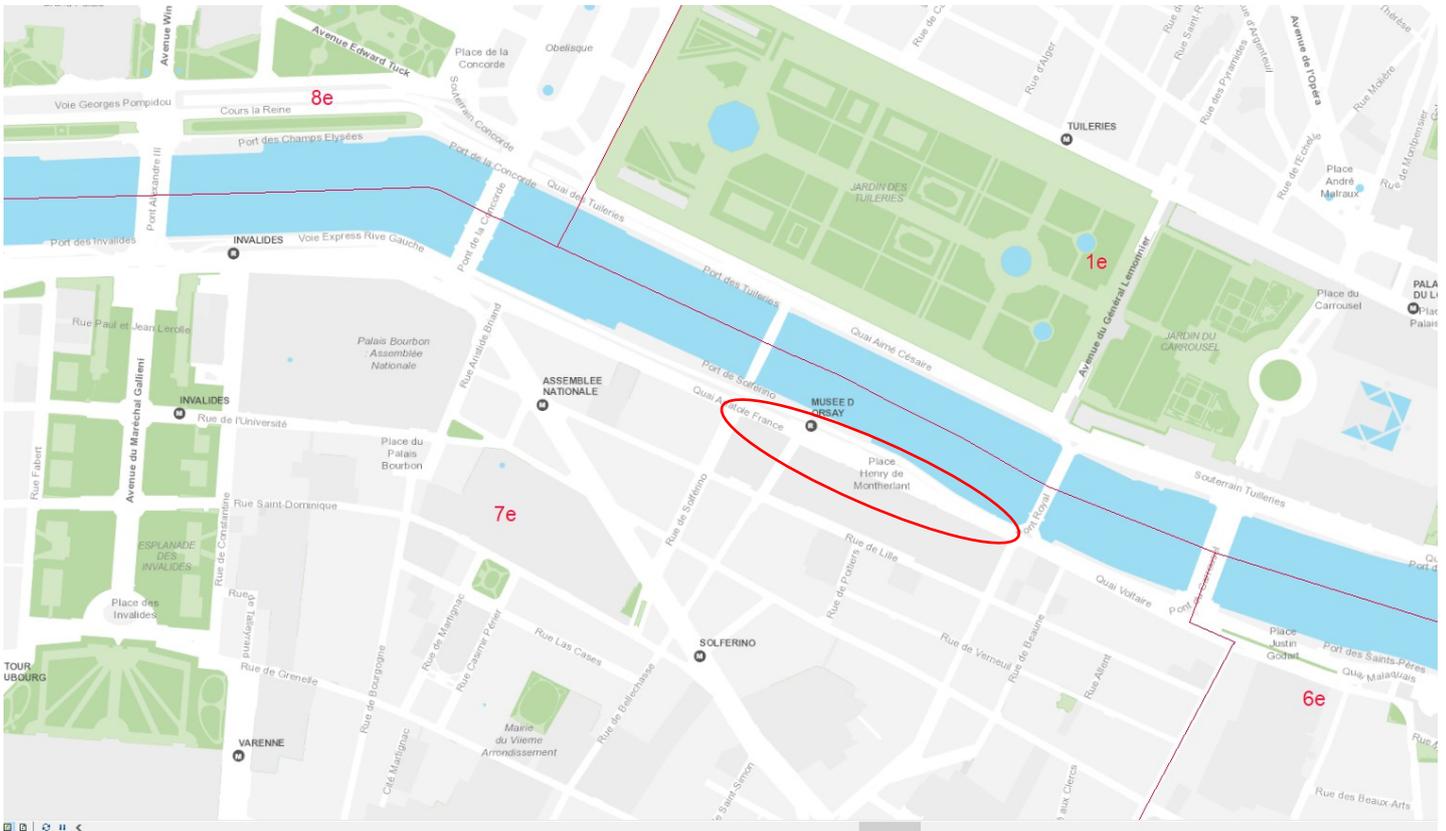
Si vous en êtes d'accord, la dénomination "quai Valéry Giscard d'Estaing" sera attribuée à une partie de la place Henry-de-Montherlant et à une partie du quai Anatole-France à Paris (7e), conformément au plan annexé au présent exposé des motifs, en dérogation à la règle qui prévoit que le nom d'une personnalité ne peut être attribué à une voie publique de Paris que cinq ans au plus tôt après son décès.

Le quai Valéry Giscard d'Estaing commencerait ainsi quai Voltaire et rue du Bac et finirait rue de Solférino et quai Anatole-France.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

LOCALISATION



2023 DU 25 Dénomination quai Valéry Giscard d'Estaing (7e).

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du _____ par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "quai Valéry Giscard d'Estaing" à une emprise située à proximité du musée d'Orsay dans le 7^{ème} arrondissement ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 7^{ème} arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE au nom de la 2^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination "quai Valéry Giscard d'Estaing " est attribuée à une partie de la place Henry de Montherlant et à une partie du quai Anatole France à Paris 7^{ème}. Le quai Valéry Giscard d'Estaing commence quai Voltaire et rue du Bac et finit rue de Solférino et quai Anatole France.

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil Municipal en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.